

Arrondissement de DUNKERQUE  
Canton de WORMHOUT  
**COMMUNE D'HERZEELE**

**ARRETE MUNICIPAL N° 299/2025**

***OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION***

***Rue de Bambecque (en agglomération) – Sté ALTHEA Jardins***

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 01/12/2025 – de M. MASSELOT Fabien – de la Sté ALTHEA Jardins – 767 route de Strazeele – 59190 CAESTRE ;

VU les recommandations transmises par la direction voirie du département du Nord pour la signalisation temporaire du chantier.

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour des travaux d'aménagement de l'entrée de l'habitation située au 136 rue de Bambecque ;

**A R R E T E:**

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte avec un empiètement sur chaussée et limitée à 30km/h, au droit du chantier, rue de Bambecque au niveau de l'habitation située au n° 136, pour la réalisation de travaux d'aménagement à compter du 08 décembre 2025 au 12 décembre 2025.

ARTICLE 2 : Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux – rue de Bambecque, pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté ALTHEA Jardins – 767 route de Strazeele – 59190 CAESTRE chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire et suivra les recommandations faites par la direction voirie du département du Nord.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification (voie de recours dématérialisées : le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : [gdp.dunkerque@lenord.fr](mailto:gdp.dunkerque@lenord.fr) –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : [cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- M. MASSELOT Fabien – de la Sté ALTHEA Jardins – 767 route de Strazeele – 59190 CAESTRE – e-mail : [f.masselot@althea-jardins.fr](mailto:f.masselot@althea-jardins.fr)

Fait à HERZEELE, 02 décembre 2025

Le Maire,  
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 02 décembre 2025

Le Maire, S.FRANCKE

